



# Le mot du Maire

Le mandat que vous nous avez confié arrive bientôt à son terme.

Ces 5 années d'exercice ont d'abord été marquées par une crise sanitaire puis des tensions politiques nationales et internationales.

Le COVID et les confinements successifs, la guerre en Ukraine, l'inflation, l'augmentation des prix de l'énergie, la dissolution de l'Assemblée nationale ont été des freins dans la mise en œuvre de notre projet municipal.

Malgré tout, nous nous sommes adaptés à ce contexte incertain afin de faire de chaque euro dépensé un euro utile pour l'avenir de notre village.

Trois projets avaient été légués par l'équipe municipale précédente, la place de la mairie, « terminée » et adaptée autant que possible en début de mandat, (réussite esthétique mais très difficile à utiliser au quotidien), l'achat du Moulin Maris et l'étude sur la rénovation des peintures de l'église.

La réserve financière, amoindrie par le chantier de la place, et les emprunts en cours ne permettaient pas de gros investissements en début de mandat, nous avons donc œuvré à l'optimisation des finances dès les premiers jours afin de financer les investissements annoncés.

La vie municipale a aussi été soumise à de nombreuses tensions avec l'équipe d'opposition, nous avons pris le parti de ne pas répondre aux attaques sur les réseaux sociaux, et de nous concentrer sur la mission que vous nous avez confiée. Toutefois, nous sommes sincèrement désolés pour cette ambiance délétère que vous avez dû subir et par la mauvaise image renvoyée pour Loué.

L'équipe municipale, mais aussi les agents en ont souffert et je les remercie très sincèrement pour la qualité de leur travail dans ce contexte délicat.

Les guides de notre action ont été simples : respecter

les engagements pris, les adapter aux nombreuses évolutions et garantir un bon équilibre financier de la commune.

Il a donc fallu débattre en conseil municipal, avec vous dans les commissions citoyennes, faire des choix et les assumer, rôle premier

des élus. Les projets les plus importants sortent donc de terre en fin de mandat, leur mise en œuvre parfois freinée par le contexte difficile déjà évoqué.

Nous avons choisi « le bien faire plutôt que le tout faire vite ». Nous assumons donc nos choix et la démocratie vous permettra de juger notre action par vos votes.

Au terme de ce mandat, la commune a récupéré une capacité d'investissement importante, la dette par habitant est passée de 1500 € en 2017 à 1000 € fin 2024, tout en ayant conduit de nombreux projets. Nos excédents d'exercices sont plus élevés que lors du précédent mandat dans un contexte économique bien plus difficile, ce qui permet d'autofinancer une partie des actions.

Quelle que soit la prochaine équipe municipale en place, elle aura la possibilité de financer les très nombreux chantiers nécessaires pour Loué, à commencer par les travaux de voirie qui ne peuvent pas tous être conduits en même temps. Le coût financier qu'ils représentent pour le budget d'une commune nous oblige à les programmer sur plusieurs années.

Ce bulletin municipal vous permettra de faire un point sur l'état d'avancement des projets et d'avoir un éclairage sur l'utilisation que nous avons faite de vos impôts sans en avoir augmenté la part communale durant le mandat.



## Infos

### CONTACTER LA MAIRIE

02 43 39 10 49

[mairie@ville-loue.fr](mailto:mairie@ville-loue.fr)

### CENTRE D'ACCUEIL COMMUNAL (CAC)

Mardi & jeudi : 14h - 16h30

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi & jeudi : 9h - 12h

Mercredi & vendredi : 9h - 12h | 14h - 17h30

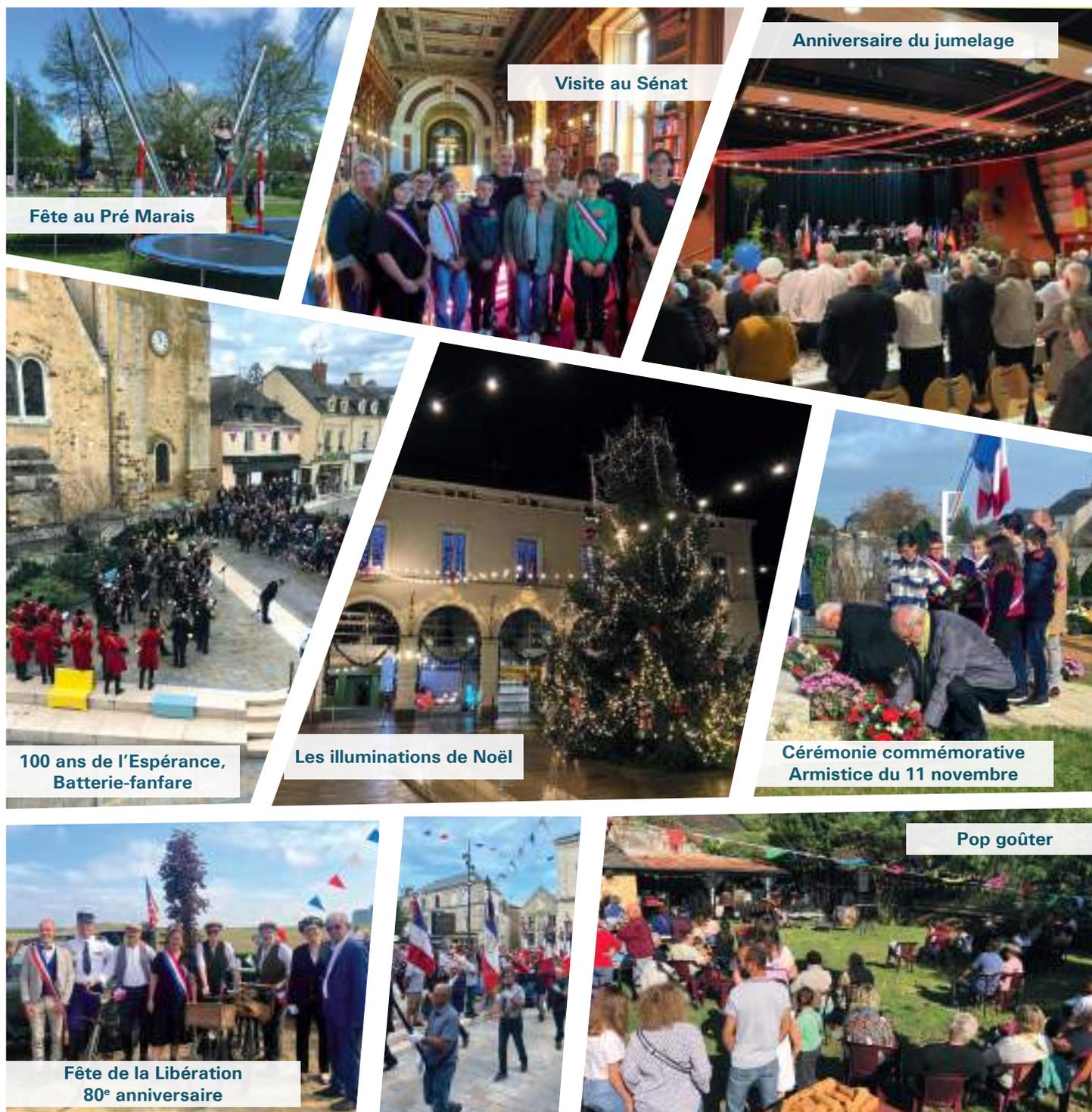
1<sup>er</sup> samedi du mois : 9h - 12h

### LA MAIRIE EN LIGNE

Informations pratiques et actualités :

Site web : [www.ville-loue.fr](http://www.ville-loue.fr) | Facebook : @villeloue72

# 6 MOIS EN IMAGES



## Évolution de la population

### Positive

Le résultat du dernier recensement est porteur d'une excellente nouvelle, en effet après des années de baisse, nous avons inversé la tendance. Nous sommes heureux d'accueillir une centaine d'habitants supplémentaires ce qui fait une hausse de 6 % de notre population municipale.



# FINANCES DE LA COMMUNE

## Évolution

### des finances de la commune

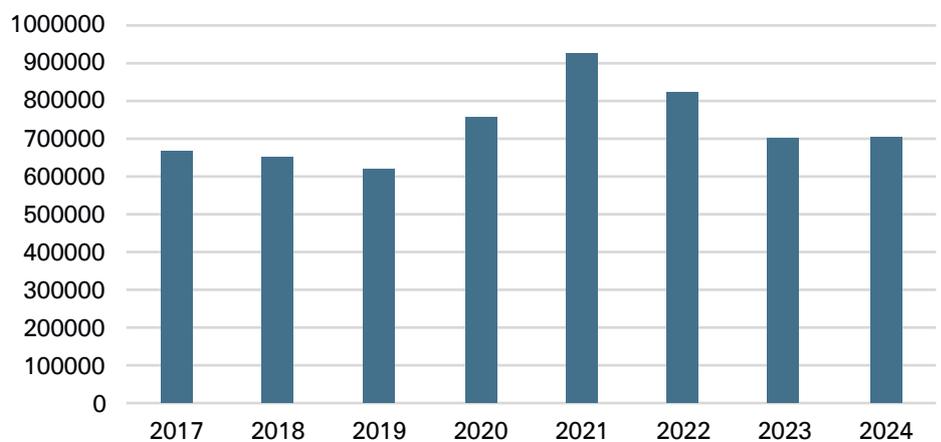
Malgré un contexte économique difficile, les finances de la commune permettent de porter sereinement un certain nombre d'investissements grâce à de nombreux efforts de contraction des dépenses (sans augmentation de la part communale des impôts). Nos excédents de fonctionnement sont en moyenne plus élevés que lors du mandat précédent.

Certains projets ont été décalés afin de réinvestir au moment où la commune pourra se le permettre. Notre santé financière est bonne: plus le chiffre du ratio de désendettement est bas, meilleure est la situation. Un chiffre inférieur à 3 est considéré comme très bon (voir tableau évolution de la capacité de désendettement).

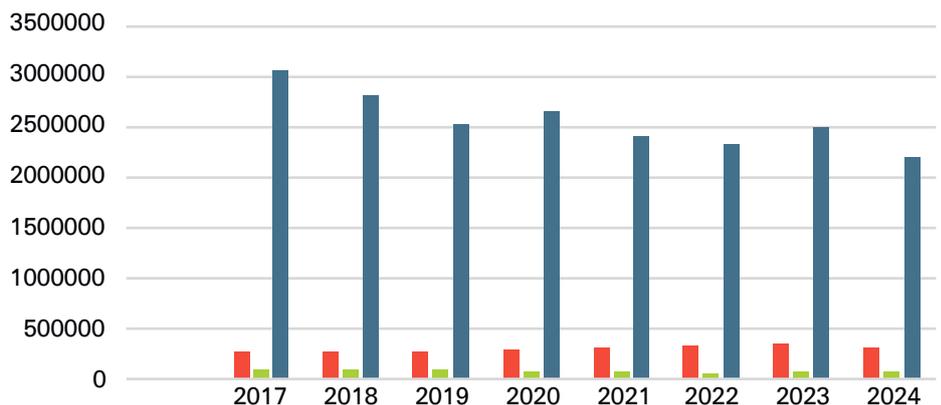
Nous allons réemprunter en 2025 pour financer les projets engagés: la rénovation de l'école, la rénovation du quartier "Courmesnil" notamment. Les récentes annonces de l'État en termes de restrictions budgétaires nous invitent toutefois à la prudence. Les projets autour des infrastructures sportives notamment ont été temporisés afin de traiter en priorité les travaux de voirie devenus une extrême urgence.

La conjoncture toujours plus incertaine oblige à envisager les nouveaux investissements avec une grande vigilance dans un contexte de prix forts, d'intérêts d'emprunt élevés et de subventions qui deviennent de plus en plus rares.

## Évolution des excédents de fonctionnement: «Cagnotte» permettant d'investir



## Évolution de l'endettement de la commune



## Évolution de la capacité de désendettement

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CAF BRUTE	680660	663477	632758	774759	946972	838000	796000	788000
Encours de la dette	3054000	2791000	2527000	2630000	2395360	2329466	2498612	2183316
RATIO	4,49	4,21	3,99	3,39	2,53	2,77	3,13	2,77

# PATRIMOINES

## Travaux de rénovation de l'école élémentaire

Débutés en 2024, les travaux se sont terminés en avril 2025.

Imprévus sous cette ampleur, ces travaux se sont révélés urgents au vu des difficultés découvertes dans ces bâtiments. L'absence d'anticipation du passé nous coûte aujourd'hui très cher. Mise aux normes incendie, mise aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite, rénovation électrique et énergétique étaient devenues une urgence. Au moment où le prix du gaz explosait, les bâtiments de l'école élémentaire sont devenus un véritable gouffre pour les finances de la commune.

C'est finalement une rénovation complète des bâtiments qui a été opérée au profit des enfants et pour faire baisser la facture énergétique. Cette dépense plus élevée qu'attendu nous a obligés à décaler certains projets afin de tout pouvoir financer sans mettre en danger nos finances.

Le montant des travaux HT s'élève à 1 500 000,00 € financés à un tiers par des subventions, reste à la charge de la commune environ 1 million d'euros.

### Répartition des subventions reçues :

DSIL relance 190 000 €

Fonds vert 80 000 €

LBN communauté 78 892 €

Région 75 000 €

Département 42 500 €

L'inauguration a eu lieu le 4 juillet 2025 ; parents et habitants ont été invités à visiter le bâtiment rénové à cette occasion.



# Travaux de rénovation

## Moulin MARIS

Acheté par la précédente équipe (sans réel projet pour son avenir), le moulin représente maintenant pour nous un vrai défi.

Face à ses contraintes architecturales, sa vétusté et son histoire, nous avons travaillé en plusieurs étapes.

L'achat de l'hôtel - restaurant de la Vègre a été la première étape stratégique (l'arrière de l'île appartenant au restaurant). Cet achat nous permettra de décider sans contrainte de l'avenir tant du moulin que de l'arrière de l'hôtel. Grâce à cette acquisition, l'île est maintenant complètement publique. Si la décision d'abattre le moulin était prise (tout ou partie), l'aménagement et l'utilisation future de l'île s'en trouveraient facilités.



Nous avons constitué une commission mixte élus-citoyens pour discuter ensemble des solutions envisageables au sujet du Moulin.

Il a été décidé de réaliser un diagnostic complet de l'état de

sa structure (financé par 50 % de subventions). Ce diagnostic nous a été livré très tardivement mi-juin. Aussi, la commission citoyenne constituée sur le sujet travaillera sur plusieurs hypothèses avant le fin de notre mandat.

## Restauration des décors peints de l'église

Il y a quelques années, une partie de la travée de la nef s'est effondrée. Une collecte a été organisée par l'AREL (Association pour la Rénovation de l'église de Loué) afin d'entreprendre les travaux de réparation et de réfection de cette voûte. Les fonds récoltés ont été confiés à la Fondation du Patrimoine. La mobilisation pour cette collecte a été telle que la somme de 69 000 € est restée disponible après les travaux.

Notre église, élément majeur de notre patrimoine, possède un décor exceptionnel réalisé de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1924. L'ensemble est composé de décors peints qui couvrent l'ensemble des surfaces intérieures. Ce décor est complété par un mobilier de la même période. Le tout forme un ensemble rare, complet et

homogène dont le décor peint est une composante majeure.

L'AREL a décidé de dédier les fonds disponibles à la réfection de zones dégradées de ce décor peint, et dans ce cadre, la Fondation du patrimoine a octroyé une subvention de 17 500 €, ce qui a porté le montant disponible à 86 500 €.

Après consultation des entreprises, cette opération s'est révélée beaucoup plus onéreuse que prévu. Nous avons donc dû solliciter d'autres subventions, et obtenu le concours de la Région, du département, et de l'AREL, la commune apportant le complément.

Ces sommes, ajoutées au montant déjà disponible, atteignent 180 000 €.



Les travaux ont été effectués en 2023, et le chœur et la nef de notre église ont retrouvé leur éclat.

Nous avons profité des travaux pour remplacer l'éclairage par du led moins énergivore, ainsi que le système de chauffage par des lustres radiants électriques, afin que les décors rénovés ne soient pas de nouveau noircis par les émanations de l'ancien chauffage à gaz. coût: 22 000 € HT

# ÉDUCATION & JEUNESSE

## Un nouveau Collège

La construction du nouveau collège de Loué débutera cet été.



**Il sera situé à l'intersection de la rue des États-Unis et de la rue du pont de 4 mètres**

Dominique Le Ménèr, Président du Conseil départemental et Anthony Trifaut, Président de la Commission chargée de la Jeunesse, ont présenté récemment le projet du nouveau collège à Loué.

Les locaux du collège actuel Belle Vue, construits en 1967, présentent aujourd'hui une capacité d'accueil insuffisante et ne répondent plus aux enjeux d'aujourd'hui. Le futur collège, de 5200 m<sup>2</sup>, pourra accueillir 500 élèves.

Parmi les équipements construits: une demi-pension, une salle de 100 m<sup>2</sup> mutualisée avec la commune pour les associations locales, une cour nouvelle génération « Oasis » (plus végétalisée, offrant des espaces pour se défouler, observer, se détendre et apprendre) et une voirie douce créée le long du collège.

Ce bâtiment sera Bas Carbone, par sa mise en œuvre, sa conception, le choix des matériaux utilisés et son exploitation.

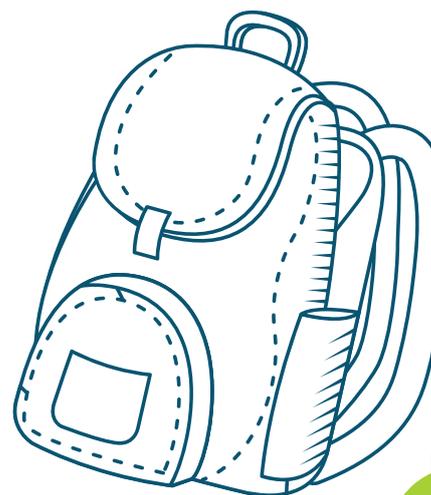
**08 Août 2025:** Démarrage du chantier

**05 Mai 2027:** Réception des travaux

**09 Septembre 2027:** Première rentrée scolaire

Le Conseil départemental, qui a fait de la jeunesse sa priorité, finance cette construction pour un montant global de 25,30 M€.

La ville de Loué est fière de ce projet attendu depuis de nombreuses années et remercie Dominique Le Ménèr et Anthony Trifaut pour leur volontarisme politique !



# Chantiers Argent de poche

En juillet 2024, 10 jeunes Louésiennes et Louésiens ont participé à l'opération Chantiers Argent de poche. Ils ont été aidés par des bénévoles des associations ou de personnes intéressées par les chantiers et qualifiées pour accompagner les travaux. Au menu de l'année 2024 : ils ont rénové la stèle commémorative de la Libération de Loué, la borne de la Liberté, réalisé des nichoirs pour des mésanges, chouettes hulottes, et chauves-souris, peint une basse-cour de poules colorées qui gambadent maintenant par groupes dans les rues de Loué.

En 2025, les chantiers réalisés sont : peinture décorative d'escaliers, confection de maisons pour hérissons, peinture d'un terrain de jeux, assemblage de bancs. Les bancs seront prochainement installés dans la ville.

Les chantiers Argent de poche sont labellisés par le SDJES. Ils permettent de réaliser des travaux utiles à tous dans un esprit citoyen. Depuis deux ans, le service Jeunesse de LBN Communauté centralise les dossiers. Les chantiers sont ouverts aux jeunes de la commune âgés de 14 à 17 ans. Une indemnité de 45 € est versée à chaque jeune par la commune pour 3 demi-journées de chantiers. Depuis 2021, 29 jeunes ont participé aux chantiers sur la commune, dont certains par deux fois.

Les réalisations depuis 2021 : remise en état des bancs près des jeux aux Prés Marais, restauration complète de la borne de la Liberté, restauration complète des stèles commémoratives de la Libération de Loué, peinture de customisation des 40 nouvelles poubelles municipales, peinture de deux panneaux d'accueil aux Prés Marais, réalisation d'une boîte à livres (toujours très active !) à l'entrée des Prés Marais, réalisation de nichoirs, peinture de poulets décoratifs. Et les idées ne manquent pas pour continuer à rendre la commune belle et accueillante.



# Conseil Municipal Jeune



Expérience inédite dans notre commune et pour nos jeunes, la création d'un conseil municipal jeune a été une réelle révélation. Pleins d'énergies, de projets et d'envies, nos jeunes ont été exemplaires et investis du premier au dernier jour. Présents aux côtés des élus régulièrement, ils ont porté un nombre important de projets. Bravo à eux! Une pensée particulière pour Aurore, notre petite maire junior, qui a terminé son mandat et qui peut être très fière de l'action de son conseil municipal.

## Citons dans ses actions:

- Plantation d'arbres
- Participation active aux cérémonies officielles
- Visite du SENAT
- Tyrolienne installée sur la proposition des jeunes du CMJ



## Ouverture d'une classe à la rentrée 2025:

Suite à la hausse des naissances sur notre territoire, nous avons le plaisir de rouvrir une classe à la rentrée de septembre. Si la dynamique d'augmentation de notre population continue nous avons espoir d'une ouverture supplémentaire pour 2026.



# SOCIAL & ENTRAIDE

## Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

La commune de Loué dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale. Il se réunit pour prendre ses décisions en commission. La commission est composée de 9 personnes dont 5 élus.

Le CCAS de Loué peut apporter des aides financières à des habitants de Loué. Ces aides sont surtout demandées et accordées dans les cas d'impayés d'eau ou d'énergie. Il est possible de présenter d'autres demandes, en fonction de sa situation. La commission examine les dossiers de manière anonyme.

Il apporte des aides alimentaires de dépannage d'urgence aux habitants de Loué, et de communes voisines.

Toutes les demandes d'aide, financières ou alimentaires, doivent passer par l'intermédiaire des travailleurs sociaux à contacter au Relais Sarthe Solidarité de la circonscription, 2 rue du Tramway.

### En 2024:

- 30 dossiers de demandes d'aides aux impayés ont été présentés, et 1590 € d'aides ont été versés au total. En juin 2025, le CCAS a enregistré 118 demandes depuis l'été 2020.
- 66 colis d'aide alimentaire ont été remis à 51 familles de Loué et 13 familles de communes voisines.

Pour pouvoir remettre ces colis, le CCAS participe à la collecte de

la Banque alimentaire au mois de novembre avec l'aide de 30 bénévoles. Les dons alimentaires acceptés sont les produits non périssables uniquement. L'aide des bénévoles est toujours la bienvenue.

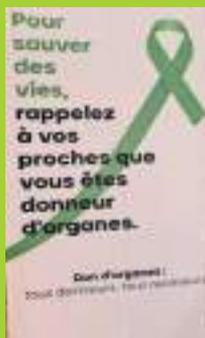
La solidarité alimentaire est aussi assurée par d'autres structures à Loué. Des flyers sont disponibles à la mairie avec toutes les coordonnées nécessaires.

La solidarité est importante dans une commune. Il ne faut pas attendre d'être dépassé par les difficultés pour demander de l'aide. Les travailleurs sociaux du Département qui sont les intermédiaires pour les demandes sont présents pour tous.

## Loué, ville ambassadrice du don d'organes

Virginie Radé de l'association aiDONS72 et infirmière à la coordination des prélèvements d'organes est venue présenter le dispositif national lors du conseil municipal d'avril dernier.

À l'unanimité, les conseillers ont voté en faveur de l'adhésion de la commune à l'opération Ville ambassadrice du don d'organes. Lors d'une soirée d'échanges le 6 juin dernier, M. le Maire en a signé la charte, en présence de professionnels de santé, de patients et d'habitants.



Face à cela, une seule solution :  
**PARLONS -EN!**

### Le but de l'opération:

Susciter les conversations en famille autour du don d'organes "et toi, qu'est-ce que tu ferais?". En effet, lorsque l'on est confronté à la situation, ne sachant pas, certaines familles choisissent de refuser de peur de ne pas respecter les volontés du défunt.

Les panneaux sont désormais installés en entrée de la ville.

En chiffres 80 % des Français sont favorables au don de leurs organes, cependant, 47 % des Français seulement ont cette conversation avec leurs proches, ce qui amène à un taux de refus de 36 % lorsqu'il devrait être de 20 %.

# SANTÉ

## Ouverture de la Maison de Santé

Ouverte en août 2024, la nouvelle maison de Santé est opérationnelle, fruit de la collaboration entre l'État, l'ARS, la Région, LBN, la Ville de Loué et les professionnels.

Posée comme l'urgence absolue entre l'équipe municipale et la communauté de communes, c'est un réel succès de collaboration qui a permis l'ouverture de cette nouvelle structure indispensable et vitale.



Nous sommes partis d'une situation à l'arrêt dans laquelle de nombreux obstacles étaient à lever.

Grâce au dialogue et au volontarisme conjoint de la commune, la communauté de communes et les professionnels de santé, le projet a pu être initié.

Mais un bâtiment vide ne sert à rien, il a fallu user de nos réseaux pour attirer de nouveaux médecins. Aussi, sincères remerciements aux différents professionnels de Santé, particulièrement aux Docteurs Schotté et Mignot qui ont œuvré à la structuration du projet. Remerciements au président de LBN Monsieur Daniel Coudreuse pour son implication sans faille.

### Prochaine étape, compléter l'effectif des professionnels.

En chiffres, construite en une année, pour un prix de 3.5 millions d'euros dont 2.35 millions d'euros de subventions des différents partenaires.

Nous souhaitons aussi une très belle retraite et nous remercions sincèrement pour leurs années d'engagement sans faille les Docteurs Marchais et Maisonneuve.

## PSC1 (Premiers Secours Civiques)



Conformément à notre engagement, la ville a financé gratuitement le diplôme de secouriste à plus de 20 jeunes louésien(ne)s volontaires. Bravo à eux pour cet engagement citoyen. Une belle action à renouveler !



Relancer la dynamique commerciale de la commune était une absolue nécessité afin d'éviter la mort du centre-bourg et le délabrement de bâtiments importants en son sein.

Pour relever ce challenge, la commune s'est lancée dans une politique volontariste et ambitieuse d'achats des pas-de-porte abandonnés pour les rénover et les relouer, soutenue par la politique nationale portée par le label "Petite ville de demain".

Voici un point d'étape des projets réalisés :

## Rénovation du bâtiment commerce rue marchande

Finalisé en fin d'année 2024, c'est au total un local commercial et deux logements intégralement rénovés et isolés.

Ce projet s'autofinance grâce aux loyers des logements qui couvrent l'investissement, à terme c'est donc un projet à coût financier neutre pour la commune.

Coût total du projet: 395 796 €

Aide de la région: 63 600 €

État: 68 000 €

Reste à charge de la commune : 264 196 €

Les appartements ont rapidement trouvé preneurs en location.

Concernant le local du rez-de-chaussée, la stratégie actuelle est dans un premier temps de faire vivre ce lieu en recevant des boutiques éphémères, et si l'opportunité se présente, d'accueillir un nouveau commerçant de façon pérenne.



## Installation d'un nouveau Boucher

Élément central de notre village et avec une grande histoire, il a été douloureux de se résigner à voir partir en liquidation judiciaire ce beau commerce. La commune a donc pris le parti de l'acquérir et de le rénover. Par ailleurs, il nous a paru important que le parking (qui faisait partie du lot) ne parte pas dans le domaine privé puisque cela aurait retiré des stationnements qui sont aujourd'hui extrêmement utiles, cet achat était donc doublement utile et stratégique.

Stratégie gagnante car c'est avec un énorme plaisir que nous avons accueilli en août dernier



©Les Nouvelles de Sablé

Monsieur et Madame Lebecq.

Originaires du Nord-Pas de Calais ce sont deux professionnels expérimentés qui ont choisi de venir s'installer à Loué, charmés par la dynamique de la commune et l'opportunité du lieu. Nous leur souhaitons la bienvenue et que leur activité commerciale soit florissante. Rappelons-nous que pour que les commerces existent il leur faut des clients.

# DE LA VILLE

## Devenir de l'ancienne Boulangerie-Pâtisserie

À l'instar de la boucherie, cet ensemble était en vente en liquidation judiciaire, triste témoin du déclin de l'activité commerciale.

Cet ensemble regroupe plusieurs bâtiments sur une très grande surface totale, ce qui nous permet d'envisager plusieurs usages.

La première étape a consisté à offrir des espaces à des associations :

Les associations des parents d'élèves des écoles publiques, Ça roule ma poule, Familles rurales et Passerelle du patrimoine ainsi que le Soutien Catholique jouissent aujourd'hui des locaux.

Focus sur le Soutien Catholique qui œuvre dans l'ombre pour faire vivre la solidarité dans notre cœur de bourg. Cette association était précédemment située dans l'ancienne gendarmerie rue de Verdun, dans des locaux devenus trop petits et inadaptés. C'est avec un énorme plaisir que nous voyons ce lieu à nouveau être animé par tous ces bénévoles au grand cœur. Bravo à eux, et nous sommes heureux de leur apporter des locaux mieux adaptés et qui les rendent beaucoup plus visibles de tous.

La deuxième étape que nous entamons est maintenant



la rénovation des locaux commerciaux de l'ancienne boulangerie, avec l'ouverture d'un nouveau commerce de bouche prévue fin 2025-début 2026. Nous travaillons actuellement avec un repreneur pour faire revivre ce lieu. Ce nouveau loyer aidera à rentabiliser cet investissement.

Une rénovation de la cour arrière et du lavoir (qui est maintenant propriété de la commune) est envisagée afin de valoriser les abords de la rivière.

La troisième étape sera la rénovation des logements à l'étage qui sera à programmer dans les années à venir

## Rénovation du local du coiffeur rue du Colonel Donaldson :

Placé entre le Moulin Maris (acheté par la précédente municipalité) et l'ancien hôtel-restaurant de la Vègre, le local commercial accueillant un coiffeur était coincé entre deux locaux communaux. Afin de pouvoir penser l'avenir global de cet îlot central de la commune, allant de la mairie à la boucherie, il était logique d'acquérir ce bien.

Nous avons effectué quelques travaux nécessaires de rénovation électrique, de chauffage, et de rénovation énergétique dans ce local qui est maintenant remis au goût du jour.

L'opération s'autofinance grâce aux loyers perçus.



# DYNAMIQUE DE LA VILLE

## Hôtel de la Vègre

Là aussi un des stigmates du déclin commercial qui était en progression dans le centre, lui aussi en vente à la suite d'une liquidation judiciaire.

La partie "restaurant" sera rénovée en 2025, et est actuellement ponctuellement utilisée comme local associatif. Des discussions sont en cours avec des repreneurs intéressés pour relancer une activité de restauration.

Dans la partie "hôtel", les travaux de remise en état sont réalisés par les agents techniques de la commune. Les locaux du rez-de-chaussée sont déjà en état; ils comprennent une salle de réunion ou de formation, un bureau, et une cuisine partagée. Le bureau est loué, et occupé par l'association Entraide Familiale. La salle de



réunion est disponible à la location. La rénovation de l'étage est en cours. Il comportera à terme deux bureaux, et cinq chambres avec équipement sanitaire. L'objectif est de proposer des logements à des jeunes qui entament leur vie professionnelle, ou qui réalisent un stage dans une entreprise de Loué. La demande est forte pour ce type de logement.

Malheureusement la conjoncture économique actuelle de plus en plus défavorable aux commerces de proximité continue d'affecter les boutiques de la place de la mairie.

Des pas-de-porte sont à nouveau vides, nous devons faire preuve de dynamisme et de créativité afin de voir ces commerces reprendre vie.

## URBANISME

### Politique d'urbanisme sur la commune

**Au début de notre mandat, 140 maisons étaient vacantes en centre bourg. Face à ce constat inquiétant, il était urgent d'agir.**

Hors de question de laisser dépérir le centre historique de Loué et de continuer une politique d'extension au détriment des terres agricoles tout en vidant le centre-ville.

Dans le cadre des actions de l'État et avec la Communauté de communes, un diagnostic précis a été réalisé. L'objectif était de rendre dynamique et attractif notre village afin d'attirer de nouveaux acheteurs et qu'ils rénovent des maisons vides. Actions efficaces car aujourd'hui il reste moins de 70 maisons inhabitées. Le travail est à poursuivre...

Pour rappel des aides à la rénovation sont possibles, prendre contact avec la Communauté de communes ou le Pays vallée de la Sarthe.

# Rénovation du logement au-dessus de la Poste

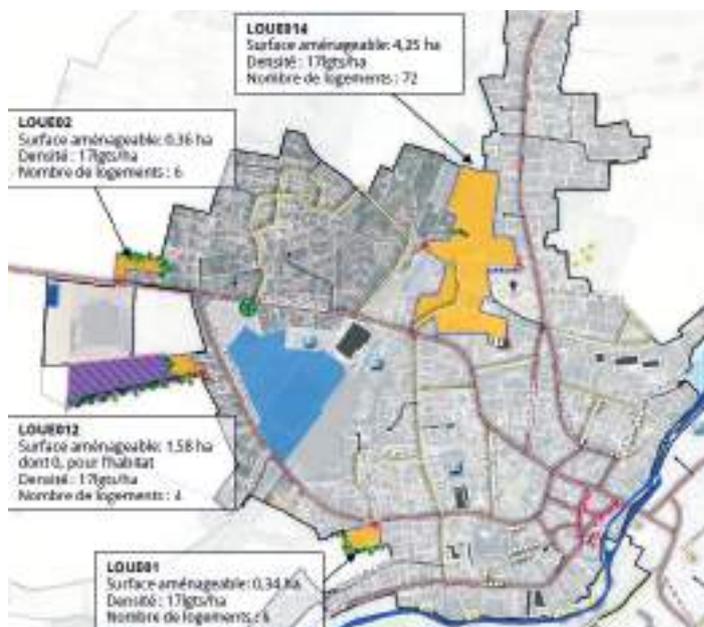
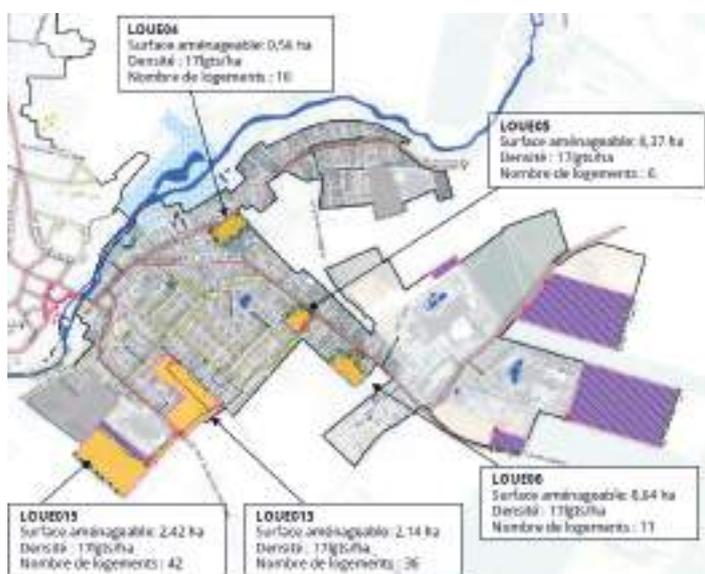
Propriété communale laissée à l'abandon depuis plus de 10 ans, cet appartement de plus de 100 m<sup>2</sup> a été rénové pour un coût total de 60 000 €.

Sa mise en location est prévue à l'automne 2025, ce qui permettra de répondre au besoin croissant de logements locatifs sur Loué. Ce projet est autofinancé par les loyers perçus.

## Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

À la fin du dernier mandat, il a été décidé de créer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui remplacera le PLU communal. Chantier extrêmement lourd, mais qui avance très bien.

Il en résultera de nouvelles règles d'urbanisme qui seront identiques sur toute la communauté de communes LBN il sera actif au printemps 2026.



## Création d'un nouveau Lotissement «les hauts de Loué»

Les étapes préalables à la création d'un nouveau lotissement ont été triples: achat du terrain, vente des derniers lots du lotissement déjà existant (fait en début de mandat) et diminution du nombre de maisons vides en centre bourg.

La création d'un nouveau lotissement est donc en cours à l'aide du Cabinet Plaine Étude.

Début des travaux prévus en 2026. Toutefois, nous avons été contraints de stopper l'avancée de ce projet.

En effet les précédents élus ont inscrit dans le PLU (document opposable pour ce projet)

l'impasse Eugène Allain comme entrée et sortie de ce futur lotissement, sans se rendre compte qu'elle n'était pas une propriété de la commune. Nous nous sommes aperçus de cette difficulté très tôt et avons essayé d'acheter cette impasse, malheureusement les propriétaires ne souhaitent pas la vendre.

En raison de cette erreur du passé, le futur prend du retard. Le permis d'aménager ne pourra être déposé avant 2026, dès que le nouveau PLUI sera validé.

Coût prévisionnel de l'opération: 500 000 €

Mise en vente des premiers lots

prévue en 2027



# VOIRIE

## Rénovation

# des luminaires publics

Obsolètes, irréparables et énergivores, les lampadaires étaient en fin de vie.

Le coût étant important, nous avons séparé ce programme en quatre phases, commençant par les points lumineux les plus problématiques.

Une aide importante de l'État nous a été apportée, mais restriction budgétaire oblige, elle vient d'être supprimée. Nous avons toutefois pu changer à ce jour plus des 2/3 des luminaires.

Malgré tout, en 2025-2026, les luminaires restants seront changés pour un coût prévisible de plus de 100 000 €.

Coût à ce jour: 305 805 €

Fonds vert de l'État: 49 374 €

État: 75 000 €

CEE: 9 686 €

Reste à charge commune: 171 745 €

L'objectif de réduction des consommations énergétiques est de 75 %. (Plus de 10 000 € par an d'économies d'électricité)

Vous aurez certainement remarqué que des axes sont éclairés toute la nuit. Ils le sont à 20 % de leur puissance, améliorant ainsi la sécurité en centre-ville à moindre coût.



## Effacement des réseaux aériens

Étape indispensable à la rénovation d'un quartier, c'est celle qui initie le début des chantiers.

Le chantier dans le quartier de la Poste a été terminé début 2025.

La rue de la Couture sera terminée pour l'automne.

Ces rues étaient plus qu'usées, nous profitons des travaux pour rénover

les zones les plus dégradées ou réhabiliter intégralement la rue.

Pour la rue Gautier, nous sommes en cours d'estimation des prix pour envisager sa réhabilitation totale.

La commune finance à 100 % le coût d'enfouissement des câbles de téléphonie (réseau courant faible) et le département, quant à lui,

finance l'enfouissement du réseau électrique.

Coût des enfouissements pour la commune: 315 000 €

Participation du Département: 240 000 €

Coûts des travaux de voirie complémentaires quartier de la poste: 34 500 €



## Rénovation du quartier Courmesnil

Quartier central du cœur historique de Loué, il est stratégique car il relie les édifices importants de la commune : la mairie, l'église et le centre culturel.

Dans un très mauvais état depuis longtemps, nous avons débuté la réflexion pour sa réhabilitation dès le début du mandat. Ce quartier est important tant par sa position que par l'intense circulation qui le traverse. Malgré tout, la vie de quartier doit y garder sa place.

Une autre circulation existe, la vie souterraine, invisible, mais pourtant très importante et très coûteuse à rénover : les réseaux enterrés, eaux pluviales, eaux usées, gaz, téléphonie, électricité.

Afin de réaliser au mieux cette restauration, des études longues ont été conduites, et le cabinet « Plaine étude » a été engagé à cet effet. Nous avons aussi stoppé le passage des bus par ce quartier afin de tester cette hypothèse dans le futur plan de circulation.

À la suite des réunions de concertation menées avec les habitants du quartier et l'avis des conseillers municipaux, quatre grands axes sont ressortis.

- Abaisser les vitesses et sécuriser les piétons
- Traiter les eaux pluviales et le risque d'inondation
- Végétaliser et lutter contre les îlots de chaleur
- Préserver le nombre de places de stationnement.

De nombreux défis, au vu de la quantité de normes que nous devons respecter tout en intégrant au maximum les demandes des habitants.

Ce n'est donc pas un simple coup de neuf, mais bien un quartier complètement repensé qui verra le jour.

Le budget initial est estimé à plus d'1 million d'euros pour partie subventionné par l'État.

Les marchés publics sont en cours de publication, pour des travaux début 2026 .

Une réunion publique a eu lieu début juin afin de présenter l'avancée des études aux habitants du quartier.

**Objectif fin  
des travaux  
automne 2026.**



# Travaux d'entretien de voirie

Des travaux seront engagés fin 2025, début 2026, rue de Guimondeau, impasse de la pépinière, lotissement de la tuilerie, chemin de la grande maladie, allée des sorbiers, des acacias et de la charbonnière pour un budget de plus de 100 000 €.

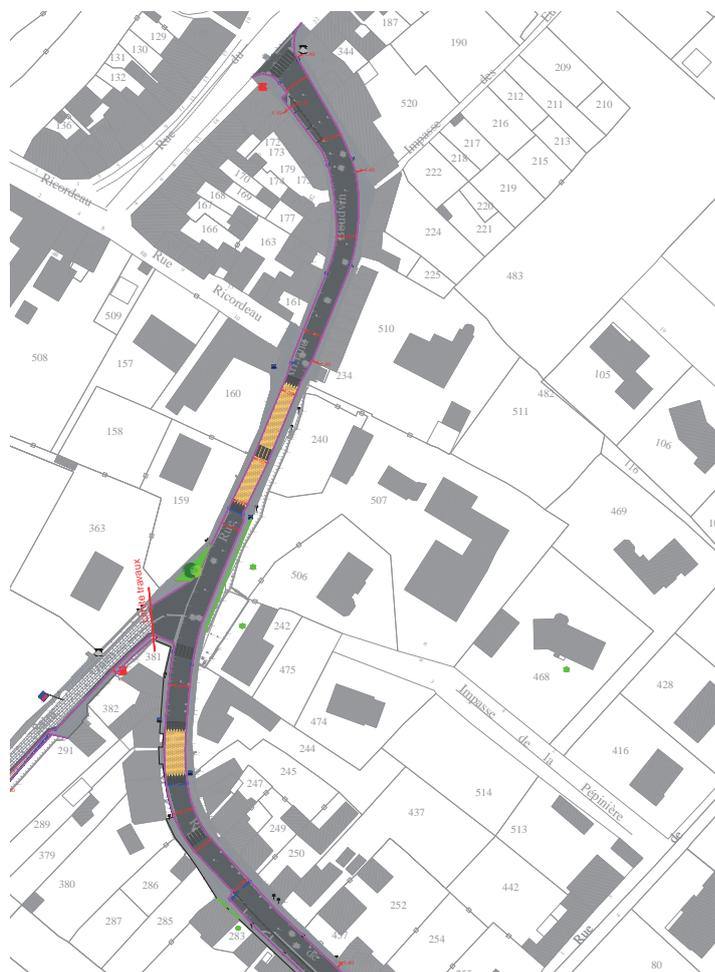
## Rue de la Couture & rue Armand Boudvin

Dans un quartier n'ayant pas connu de travaux depuis plus de 50 ans, nous allons rénover intégralement la rue (réseaux, trottoirs, voirie, éclairage). Ces travaux sont rendus possibles grâce à la réalisation des travaux d'effacement des réseaux aériens.

Le coût prévisible de la rénovation des voiries est estimé à plus de 500 000 €

Le budget rénovation de la rue de la Couture sera tout compris d'environ 1 million d'€ (hors subventions).

Les travaux débiteront début 2026.



## Expression de l'opposition

Chers louésiennes, louésiens,

**La fin du mandat et donc le bilan approchent.**

Alors que les projets voirie, lotissement et équipements sportifs sont au point mort ou peinent à avancer, d'autres prévisions de dépenses explosent dangereusement.

**BUDGET 2025** : dernière année avant élection, l'équipe de M. Mussard, a voté un budget d'investissement de 6,9 millions € soit l'équivalent d'un mandat environ sans présentation des financements et de la dette à long terme. Pour comparaison, 2 millions € dépensés en 2024.

**VOIRIE** : aucune rue refaite en 5 ans !

Le département a enfoui les réseaux électriques quartier de la poste et rue de la Couture.

Travaux annoncés mais non suivis de remise en état de voirie.

Nous sommes ravis d'avoir été finalement entendu pour la rue de la Couture désormais envisagée. Le quartier de la poste est voué à rester en l'état selon le Maire. Le projet quartier Courmesnil en cours est estimé à 1 million d'euros.

**ASSOCIATIONS** : manque de soutien aux associations : pas d'infrastructure sportive, refus de subvention au C.A Loué.

Nous nous félicitons de la construction par LBN de la maison de santé de Loué (réflexion lancée au mandat précédent).

C PAINEAU  
G PLANTAIS

ML VEAUDECRENNE

 Loué, restons en contact

# Sécurisation des piétons

## & abaissement des vitesses en centre-ville

Lors des différentes réunions de quartier menées, un sujet majeur revient régulièrement: la vitesse excessive de certains conducteurs.

Convaincus de la nécessité de répondre à cette inquiétude, nous avons initié une première phase d'aménagements (stop, panneaux lumineux...), qui ont, pour certains, montré leur efficacité.

Toutefois, afin de limiter la vitesse excessive d'une minorité, c'est la majorité qui en subit les contraintes, nous en avons bien conscience. Nous essayons de penser chaque aménagement afin de minimiser la gêne pour les citoyens respectueux du code de la route. De nouveaux aménagements sont en cours de préparation, nous réfléchissons notamment à l'installation de feux de circulation intelligents qui ne passent au rouge que si la vitesse n'est pas respectée.

De manière globale, différentes actions vont tendre à l'abaissement des vitesses au sein de l'enveloppe urbaine.

## Le projet «Passerelles»

Élément majeur du projet de mandat, les passerelles envisagées ont pour vocation de faciliter la mobilité et l'accès au stationnement. Rendre agréable au quotidien la mobilité tout en améliorant la sécurité.

Les études préalables sont terminées. La commission mixte élus-citoyens a pu donner les orientations que nous avons suivies. Nous avons séparé le projet en deux tranches.

La passerelle existante est apparue unanimement comme la priorité des priorités. Sa rénovation ainsi que sa mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite est indispensable.

En seconde position, les avis ont été moins tranchés, et le rapport coût/ utilité a penché pour la passerelle allant du parking « Papillon » à l'île Maris.

En troisième position, afin de compléter l'offre de chemins de randonnée, une passerelle au fond du Pré marais a été retenue. Toutefois, le coût et les difficultés techniques nous ont fait repenser ce projet. Un bac à chaîne sera mis en place plutôt qu'une passerelle. La création de la nouvelle passerelle ainsi que la rénovation de l'ancienne ont été confiées à l'entreprise DECA de Joué-en-Charnie.



Les études sont aussi en cours afin de sécuriser la circulation des piétons route du Mans (Valifer), route de Saint Ouen et rue du Rideray (direction le chemin de la chevalerie), travaux prévus dans les mois à venir.

Récemment un portique anti-poids lourds a été installé afin d'empêcher les dégradations en bas de la rue du pont de quatre mètres.



Ces trois chantiers représentent la tranche une.

Coût prévisionnel de la tranche une : 425 000 €

Aide de l'État: 180 000 €

Début des travaux: septembre 2025

Le reste du projet (tranche deux, à savoir la grande passerelle reliant la place du marché au centre-ville) n'est pas abandonné. La réunion de travail ouverte au public a été très perturbée en raison de tensions notamment avec la représentante de l'opposition municipale. Les tensions ont été si fortes que certains citoyens ont pris peur et sont partis choqués par ce qu'ils ont pu voir, chose que nous déplorons.

Un tel projet ne peut voir le jour dans de telles conditions et n'a pas vocation à diviser la population. Les élections seront l'occasion pour vous d'exprimer vos choix et ce projet de passerelle pourra faire partie du débat démocratique.

# Rénovation du City Stade du Pré Marais

Notre city stade nécessitait des travaux importants de remise en état. En effet le sol était complètement abîmé, il a été remis à neuf pour un coût de 16 200 €.

Nous envisageons aussi la mise en place de nouveaux jeux au Pré-Marais, notamment des balançoires.



## Infrastructures sportives

Nous le savons les besoins et les attentes sont énormes concernant les infrastructures sportives, preuve du dynamisme des associations sportives de la ville.

Rappelons que Loué est une toute petite ville de 2 200 habitants mais qui a la chance d'être mieux équipée que certaines grandes villes :

Un double gymnase tout neuf doté d'un mur d'escalade, une piscine, deux terrains de foot, une piste d'athlétisme, un Dojo, une salle d'escrime, un city – stade (changement en 2025 du revêtement pour 16 000 €).

Ces équipements représentent une charge importante pour les entretenir et les renouveler. La Communauté de communes LBN gère avec nous certaines infrastructures sportives, car elle porte la compétence sportive sur le territoire. Nombre d'utilisateurs de ces équipements ne sont pas des habitants de Loué mais de la communauté de communes. Dans cette logique communautaire, il est essentiel de travailler en collaboration avec LBN, afin que les Louésiens ne portent pas seuls la charge financière.

Nous avons pris des engagements, certains n'ont pu être tenus, pour raison budgétaire, il a fallu faire des choix.

“ Nous n'abandonnons pas, nous nous adaptons afin de dépenser le plus intelligemment possible votre argent sans engager des dépenses inconsidérées ”.

Focus sur les 123 000 € d'investissements effectués sur 5 ans au profit de l'amélioration des conditions de la pratique du football à Loué :

Financement de panneaux d'affichage, de signalétiques, et de matériels : 5 800 €

Travaux de rénovation des terrains : 84 000 €

Achat d'un robot tondeuse : 21 609 €

Rénovation des vestiaires sur le terrain de St-Ouen-en-Champagne, financés par la commune de Loué pour la pratique du club de football de Loué : 11 600 €

Des travaux sont en cours avec la communauté de communes afin d'étudier les investissements à programmer dans le futur autour des sports en salle : escrime, judo, karaté, gymnastique (plusieurs millions de dépenses à envisager).



# EN BREF

## Voitures & vélos électriques cofinancés par la ville

Des voitures électriques en autopartage sont disponibles  
tous les jours de 3h30 à 00h30

- Située place Albert Étienne, à Loué, la station Mouv'n GO accueille 2 Zoé.
- Les voitures Mouv'nGo sont mises à disposition pour une utilisation quotidienne et à tarif avantageux.
- Très agréables à conduire, les voitures électriques disposent d'une autonomie réelle d'au plus 300 km tout à fait adaptée à vos déplacements du quotidien !

### Pour les utiliser :

Toutes les informations sur le site  
[www.mouvngo.com](http://www.mouvngo.com)

Pour se procurer les vélos électriques,  
contacter LBN communauté et prendre rendez-vous :  
02 43 92 42 27.



Le service d'autopartage est  
ouvert tous les jours  
de 03h30 à 00h30.



réservez :  
[www.mouvngo.com](http://www.mouvngo.com)

STATION LBN à LOUÉ

# 2024 UNE ANNÉE TRÈS RICH



## Succès de la fête des 80 ans de la libération de Loué

Beau succès pour cette journée de commémoration durant laquelle tous, petits et grands ont pris place.

Merci aux anciens combattants, aux porte-drapeaux, aux sapeurs-pompiers, aux gendarmes, aux ensembles musicaux, aux artificiers, à l'association des CVMH (véhicules militaires), à la chorale à travers chant de Loué et aux nombreux citoyens engagés à nos côtés.

C'est grâce à toutes et tous que nous avons ainsi honoré la mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté, soyez-en fiers !

# LE EN FÊTES & CÉRÉMONIES

## 55 ans du jumelage Loué-Harpstedt :

Un week-end festif et intense s'est tenu avec nos amis allemands. Pour que l'amitié entre les peuples fasse que la guerre entre nos pays ne revienne jamais. 55 Ans du jumelage Loué-Harpstedt :

Un week-end festif et intense s'est tenu avec nos amis allemands. Pour que l'amitié entre les peuples fasse que la guerre entre nos pays ne revienne jamais.



## Les succès et le dynamisme de nos associations :

Nous avons la chance d'accueillir dans notre municipalité de nombreuses associations sportives, d'entraide, de loisir ou culturelles. Cette richesse permet à tous de partager des moments autour d'une passion commune, de se rendre utile, d'animer notre village ou simplement de se réunir autour d'un objectif commun.

Sans bénévoles aucune vie associative ne serait possible, aussi il est important de les mettre à l'honneur et de les remercier. Nous fournissons gratuitement des locaux à ces associations et nous leur attribuons des subventions quand elles ne sont pas par ailleurs subventionnées par LBN.

À titre d'information nous avons doublé la somme versée aux associations en 10 ans passant de 24 500 € par an en 2015 à 49 500 € en 2025.

# Bornes de recharge pour véhicules électriques :

La ville a financé l'installation de deux bornes de recharge situées à côté de la piscine et en face du restaurant Ricordeau.

Accessibles 24h/24 ces bornes ont pour vocation de permettre la recharge aux habitants n'ayant pas de possibilité de charger chez eux, ainsi qu'aux personnes de passage.



## Sapeur-pompier pourquoi pas vous ?



La ville de Loué a la chance d'avoir un centre de secours sur son territoire.

24h/24 et 7j/7 se sont plus de 30 sapeurs-pompier volontaires qui assurent votre sécurité.

La ville met à disposition en journée 3 agents communaux afin qu'un minimum de capacité d'intervention soit garanti.

Ce sont plus de 500 interventions qui sont effectuées par an. Pour pérenniser ce service indispensable nous recherchons de nouveau sapeurs-pompier volontaires.

Si cet engagement citoyen vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec la mairie.

# NOUVEAUX

## Nouveaux horaires de la mairie

Pour information, à partir de la rentrée,  
la mairie sera ouverte au public de 9h à 12h  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois.